

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 1 de 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

PEKASOL L

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Divers

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: pro Kühlesole GmbH  
Rue: Am Langen Graben 37  
Lieu: D-52353 Düren  
Téléphone: +49 2421 59196-0 Téléfax: +49 2421 59196-10  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Notrufnummer INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Étiquetage non applicable.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT.

Groupe de la catégorie PED 2.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

1,2-propanediol, No.-CAS 57-55-6, REACH registration number 01-2119456809-23, > 50%

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
29385-43-1	Méthyl-1H-benzotriazole			< 1 %
	249-596-6		01-2119979081-35	
	Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H302 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 2 de 9

### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Traitement chez un ophtalmologiste.

### Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : monoxyde et dioxyde de carbone. Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

### Information supplémentaire

Collecter l'eau d'extinction contaminée. Empêcher le rejet dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 3 de 9

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer la vapeur/aérosol. Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
29385-43-1	Méthyl-1H-benzotriazole	
	Eau douce	0,008 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,086 mg/l
	Eau de mer	0,008 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,003 mg/kg
	Sédiment marin	0,003 mg/kg
	Sol	0,002 mg/kg

#### Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 4 de 9

### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées pour un contact prolongé, direct (recommandation: Indice de protection 6, correspondant au temps de perméation (durée d'utilisation) > 480 minutes d'après NE 374) : Caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle.

Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques ainsi que la durée d'exposition.

### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore, limpide
Odeur:	Inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	8 - 10

#### Modification d'état

Point de fusion:	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Env. 190 °C
Point de sublimation:	Non applicable
Point de ramollissement:	Non applicable
Point d'éclair:	101 °C
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

#### Inflammabilité

solide: Donnée non disponible.

#### Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	2.6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	12.6 vol. %
Température d'inflammation:	371 °C

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:	Donnée non disponible.
Température de décomposition:	Donnée non disponible.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 5 de 9

### Propriétés comburantes

Le produit n'est pas auto-inflammable.

Pression de vapeur: 0.1 hPa  
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1.048-1.050 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: Complètement miscible  
(à 20 °C)

### Solubilité dans d'autres solvants

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: Donnée non disponible.

Viscosité dynamique: Donnée non disponible.

Viscosité cinématique: Donnée non disponible.

Durée d'écoulement: Donnée non disponible.

Densité de vapeur: Donnée non disponible.

Teneur en solvant: 0 %

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Donnée non disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

monoxyde et dioxyde de carbone

### Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
29385-43-1	Méthyl-1H-benzotriazole				
	par voie orale	DL50 mg/kg	720	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	> 4000	Lapin	

### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
29385-43-1	Méthyl-1H-benzotriazole					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	180 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD 203

### 12.2. Persistance et dégradabilité

De facile désintégration biologique.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Non déterminé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non déterminé.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



### PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 7 de 9

#### Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

160509 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

160509 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage: L'eau

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 8 de 9

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV):

0 %

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette matière a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Update 2018

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG-Code: International Maritime Code for Dangerous Goods (L'International Maritime Dangerous Good Code, un guide international pour le transport des matières dangereuses en colis)

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale (IATA: L'Association internationale du transport aérien)

GHS: Globally Harmonized System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals (Le système général harmonisé ou SGH)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



### PEKASOL L

Date de révision: 08.01.2018

Code du produit: 11386-0009

Page 9 de 9

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*